



Formation à l'éducation non sexiste

En novembre 2019, Adéquations fêtera les 10 ans de son implication pour la promotion d'une éducation non sexiste. Depuis sa création, en novembre 2009, d'un [centre de ressources dédié à cette thématique](#), de nombreuses villes et institutions lui ont confié des formations auprès d'un public varié : professionnel·les de la petite enfance, professionnel·les de l'éducation nationale, ATSEM, animatrices et animateurs de centre de loisirs, bibliothécaires etc.

Si la prise de conscience qu'il faut agir dès la petite enfance progresse nettement, les pratiques éducatives peinent encore à évoluer, faute d'une connaissance largement partagée des mécanismes discriminatoires produits par la socialisation différenciée des filles et des garçons.

En cette fin d'année 2019, la communauté internationale célébrera également les 30 ans de La [Convention internationale relative aux droits de l'enfant \(CIDE\)](#). Et par le biais de plusieurs de ses outils (un [guide](#), une [exposition](#) destinée aux enfants et un [livret d'animations](#)) Adéquations a contribué à mettre en évidence que l'éducation non sexiste, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'éradication des violences fondées sur le genre sont des conditions incontournables à l'exercice des droits de l'enfant.

C'est dans le contexte de ce double anniversaire que Adéquations propose cette formation à l'éducation non sexiste, le 12 novembre.

Déroulé de la formation

Accueil : 10h

De 10h15 à 13h :

- Présentation interactive des participant·es
- Harmonisation du terme stéréotype
- Analyse des agents de la socialisation différenciées des filles et des garçons (vêtements, jeux, jouet, loisirs, littérature etc...) en terme de production des inégalités et des violences sexistes
- Appropriation du schéma Stéréotypes > Discriminations > Inégalités

De 13h à 14h30 : Pause déjeuner

De 14h30 à 18h

- Anti-sieste
- Un court métrage pour lancer la réflexion sur les droits de l'enfant
- Panorama des droits de l'enfant et éléments de base sur la Convention internationale des droits de l'enfant
- Repérer les entraves faites aux droits de l'enfant du fait de l'éducation non sexiste, des inégalités femmes hommes et des violences sexistes
- S'approprier un argumentaire faisant la promotion de l'éducation non sexiste
- Evaluation de la journée.

Informations : <http://www.adequations.org/spip.php?article2055>

benedicte.fiquet@gmail.com